

Commerce Electronique au Niger

ORODJI Abdouramane

DEP/MPT-EN



Plan de présentation

- ❑ Etat des lieux
- ❑ Les prémices de e-commerce
- ❑ Les obstacles de e-commerce
- ❑ Les recommandations

Etats des lieux 1/3



Plus de vingt ans après la naissance du commerce électronique, l'Afrique reste le continent où le taux de pénétration est le plus faible.

D'après la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Afrique demeure la région qui présente la plus faible pénétration du commerce électronique (en anglais, e-commerce), avec environ 2,2 % du commerce électronique mondial vers les particuliers en 2013.

Au Niger, le commerce électronique est embryonnaire avec seulement 2,2 personnes sur 100 qui ont accès à un Smartphone ou à internet (source UIT) lié à l'insuffisance des infrastructures TIC, du cadre légal et réglementaire, des compétences et à la maturité du marché avec seulement moins de 30% de la population alphabétisée.

Les plateformes de mise en relation acheteur/vendeur sont quasi inexistantes ou incomplètes et ne permettent pas d'assurer l'achat en ligne et une distribution à la hauteur des attentes des clients. On constate des sites d'annonces qui ont vu le jour et des pages Facebook créées, ainsi que des groupes WhatsApp qui permettent actuellement la relation entre vendeur et acheteur avec un parcours client parfois très mitigé mais la nécessité se fait plus en plus sentir au eu égard au besoin.



Néanmoins ,on peut noter la volonté affichée du gouvernement d'accélérer l'inclusion numérique du pays à travers la stratégie de développement Niger 2.0 décline en :

1. e-gouvernement : la numérisation de l'administration pour rendre ses services plus efficaces et utiles à la population
2. Villages intelligents : pour désenclaver les espaces ruraux tout en rendant plus facile l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, agriculture,e-commerce/paiement/banking), grâce au numérique.
3. Cité de l'innovation et de la technologie : consiste à créer des meilleures conditions pour accompagner les jeunes start-up et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) du pays et aussi par la formation au maximum des jeunes sur le numérique.
4. La promotion du numérique : assurer l'éducation numérique des jeunes et toutes les parties prenantes dans toutes les régions.

Etats des lieux 3/3



Au niveau de la logistique de transport de marchandises en domestique et dans l'espace UEMOA ,le Niger est nanti avec plusieurs compagnies de transports et services postaux même si le taux de livraison de courrier ou coli à domicile reste l'un des plus faible de l'espace.

On dénombre ,une dix sept (17) opérateurs légalement autorisés par l'ARCEP (rapport 2017) ,outre l'opérateur historique Niger Poste SA, prestataire du service universel au sens de la loi 2005-20 du 28 juin 2005 déterminant les principes du Régime de la Poste.

Les prémices à l'e-commerce



- ✓ Existence d'un Ministère en charge de l'économie numérique
- ✓ Création d'une Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI) rattachée à la Présidence de la Poste (Mai 2018 : Ayant pour objectif la promotion du numérique dans sa globalité et celui de la finance digitale en particulier
- ✓ Existence d'un écosystème certes fragile de mobile money permettant les usages ci-après: (paiement de factures eau/électricité/télé ,le P2P en domestique et à l'international ,le P2G,lespaiements en ligne),
- ✓ Existence d'un écosystème de plus en plus favorables au start up notamment avec les incubateurs ,les challenges e-Takara avec l'ANSI, Poesa avec Orange,Statuppeur avec Total....permettent la montée en compétences des acteurs du e-commerce,
- ✓ Le Lancement de la plateforme Kaomini de NigerPoste avec le support d'une agence digital made in Niger et de l'API Web Payment d'Orange
- ✓ Un parc automobile de transport flambant neuf (personnes, colis & courriers) avec une déserte journalière et régulière dans toute la sous région jusqu'en Mauritanie
- ✓ Accès facile au code des investissements

Obstacles à l'e-commerce



- ✓ Le manque de confiance dans le commerce électronique
- ✓ Faible taux d'alphabétisation
- ✓ La corruption
- ✓ Sécurité juridique des transactions électroniques, théoriquement couverte par la réglementation, mais à confirmer par la jurisprudence
- ✓ Cybercriminalité qui crée un sentiment d'insécurité
- ✓ Existence d'un marché quasi informel dans le secteur postal
- ✓ Insuffisance de financement
- ✓ La fiscalité sur les PME/PMI qui constituent les principaux fournisseurs des produits & services demandés en ligne
- ✓ La fiscalité sur les équipements & infrastructure TIC

Recommandations



- ❑ Promouvoir un commerce électronique acceptable par les populations : en assurant des sensibilisations de la population sur la finance digital et en garantissant un cadre réglementaire et légal favorable à l'essor du commerce électronique (loi cadre en cours d'élaboration)
- ❑ Développer les infrastructures TIC & l'accès aux équipements: en accordant des allègements fiscaux aux opérations et une détaxe sur les équipements des utilisateurs (ordinateurs, Smartphones...)
- ❑ Créer et rendre opérationnel l'observatoire digital: à l'instar de celui sur l'inclusion financière afin d'assurer la prise en charge des préoccupations des utilisateurs
- ❑ Créer un fonds d'appui au développement du e-commerce : afin d'accélérer l'écosystème
- ❑ Assistance des partenaires techniques et financiers en matière de formation sur le TIC, d'élaboration, de vulgarisation et de suivi de commerce électronique



Merci pour votre écoute